

EST LYONNAIS/MÉTROPOLE DE LYON

« Des mineurs non accompagnés venus de tous les pays »

Alors qu'une potentielle nouvelle vague de migration venue d'Afghanistan se dessine en France, Habib Darwiche, directeur de la plateforme Mineurs non accompagnés (MNA/AJD Gounon) évoque l'un des services qui permet la mise à l'abri des mineurs non accompagnés.

Habib Darwiche est le directeur de la plateforme MNA/AJD Gounon (Mineurs non accompagnés) portée par la fondation AJD Maurice Gounon, l'un des principaux acteurs de la région lyonnaise dans les domaines de la protection de l'enfance et de l'insertion professionnelle. Outre le lieu de vie Majo-Parilly, à Vénissieux, elle gère aussi en lien étroit avec les services de la Métropole le Service d'accompagnement des Mineurs isolés étrangers (Samie) qui soutient 45 jeunes et le Lieu d'accueil des mineurs non accompagnés (Lamna), fondé en 2019.

Les mineurs « sont hébergés dans 56 appartements éducatifs, répartis sur sept communes »

Avec quel objectif le Lieu d'accueil pour mineurs non accompagnés (Lamna) a-t-il été créé ?
« Au cours de l'année 2019, les besoins d'accueil de Mineurs non accompagnés n'ont cessé de croître. La protection de l'enfance a fait appel à la fondation AJD Gounon pour voir ce qu'il était possible de faire. Parallèlement, la Métropole souhaitait ne plus loger ces mineurs dans des hôtels comme c'était le cas jusqu'alors. Livrés à eux-mêmes, ils ne s'intégraient pas, n'évoluaient pas mais surtout, il était difficile pour eux de rompre avec les réseaux auxquels ils étaient bien souvent reliés. Nous avons donc créé le Lieu d'accueil des mineurs non accompagnés (Lamna) pour les mettre



Habib Darwiche, directeur de la plateforme Mineurs non accompagnés (MNA/AJD Gounon).

Photo Progrès/Christelle LALANNE

tout de suite à l'abri et leur permettre de s'intégrer dans notre pays. »

Combien de mineurs peuvent-ils être mis à l'abri et dans quelles conditions ?

« Le Lamna est un lieu collectif qui peut accueillir jusqu'à 192 mineurs, filles et garçons, âgés de plus de 16 ans et de moins de 18 ans, relativement autonomes, évalués mineurs et en attente d'une décision judiciaire les confiant à l'Aide sociale à l'enfance. Ils sont hébergés dans 56 appartements éducatifs, composés de chambres individuelles et de parties communes, répartis sur sept communes : Meyzieu, Givors, Grigny, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne et Lyon. Cela leur permet d'acquiescer plus d'autonomie pour une meilleure vie en société, de faciliter leur intégration, en offrant un cadre sécurisant et apaisant puisqu'ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire composée de trente personnes. L'ensemble du suivi de leur prise en charge se fait en coordination avec le service de référence de la Métropole MEOMIE

(Mission évaluation et orientation mineurs isolés étrangers).

Bilan santé, bilan scolaire sont effectués dans les premiers jours. Nous les accompagnons ensuite dans la construction de leur projet en fonction de leur capacité d'autonomie. Ici, ils se sentent bien, apaisés, entourés et ça leur fait du bien après le long voyage qu'ils viennent bien souvent d'effectuer avant d'arriver sur le territoire français. Nous accompagnons ces jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens, sans renier leurs origines, aimant la France, respectant la République.

La Métropole de Lyon a accueilli un peu plus de 1 500 mineurs l'an passé...

Quels sont leurs profils ?

« Il y a une dizaine d'années, 90 % des mineurs qui arrivaient sur le territoire français étaient issus des pays en guerre, où leurs parents étaient persécutés. Aujourd'hui 90 à 95 % d'entre eux relèvent de phénomènes économiques et sont poussés par leurs familles à quitter leur pays pour construire un avenir meilleur. Les réseaux sociaux et médias favori-

sent ça. Et lorsqu'ils sont en France, ils ont comme une dette morale envers leur famille. Ils ne veulent pas la décevoir et surtout ils veulent pouvoir l'aider rapidement. Pour cela, ils sont motivés à réussir leur intégration.

Il y a cinq ans, c'était beaucoup de mineurs africains qui arrivaient à Lyon, ils sont toujours majoritaires mais le monde s'est ouvert. Et nous accueillons au Lamna des jeunes venus d'une trentaine de pays. La semaine dernière nous en avons reçu quinze en trois jours, ils venaient des Pays de l'Est. »

Pensez-vous déjà à une probable vague de migration venue d'Afghanistan ?

« Bien sûr que nous y pensons. Chaque jour nous sommes en lien avec la Métropole. Je pense que dans un futur proche, nous en accueillerons oui, mais tout cela dépendra aussi des réactions politiques de l'Iran et de la Turquie. Au Lamna, où les jeunes ne restent pas forcément très longtemps, nous verrons ce que nous pourrions faire. »

Recueillis par Christelle LALANNE

VÉNISSIEUX

Des balades urbaines pour les Journées du patrimoine



À la découverte des graphes du plateau des Minguettes.

Photo Progrès/Carlos SOTO

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, samedi 18 septembre à partir de 10 heures, partez à la découverte d'un musée du street-art à ciel ouvert.

La scène conventionnée d'intérêt national à Vénissieux, "Bizarre !" développe chaque saison des projets d'actions artistiques et culturelles où interagissent artistes et habitants. Depuis 2014, de nombreuses fresques ont été réalisées sur tout le territoire vénissien. La balade urbaine Graff' vous invite au voyage pour découvrir quelques-unes des créations de ces graffeurs et graffettes partis à la conquête du plateau des Minguettes.

Le rendez-vous est fixé à l'arrêt de tram T4 Darnaise.

À partir de 14 h 30, avec départ de la médiathèque Lucie-Aubrac, la municipalité quant à elle, vous propose une balade urbaine afin de découvrir l'histoire de l'éducation sur la commune. Dans cette déambulation on parlera de cigognes, d'un soleil d'or, d'un lac disparu, avec, au passage, quelques emblèmes de Vénissieux, un souvenir de Napoléon et une certaine Sarah, partez à la découverte de votre ville seul(e), entre amis ou en famille : une balade ponctuée d'énigmes, de jeux, de rencontres.

Pour la balade Graff', renseignements et réservations : info-bizarre@lamachinerie-venissieux.fr Tél. 04.72.50.73.19. Pour la balade urbaine, inscriptions et renseignements au 04.72.21.44.98.

VÉNISSIEUX

La nouvelle agence de la CPAM du Rhône ouvre ses portes

Installée auparavant avenue Jules-Ferry, l'agence vénissienne de la Caisse primaire d'assurance maladie n'offrait plus les conditions d'accueil adaptées aux besoins des assurés sociaux. C'est face à Leroy-Merlin, rue Simone-Veil au Grand-Parilly, que se trouvent les nouveaux locaux et 19 conseillers. Ceux-ci accueillent le public sur rendez-vous. Ils l'accompagnent également à l'utilisation des services en ligne du compte Ameli, sur leur propre téléphone ou dans un espace dédié équipé de bornes multiservices et de postes internet. Ces équipements numériques favorisent l'autonomie des assurés dans leurs démarches. Le site vénissien fait partie d'un



La nouvelle agence de la CPAM rejoint le Grand-Parilly face à l'enseigne Leroy-Merlin. Photo Progrès/Carlos SOTO

réseau de 11 agences d'accueil réparties sur l'ensemble du département du Rhône.

En complément de cette agence, une entrée distincte permet d'accéder à deux services supplémentaires situés au 1^{er} étage du site : le service social de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et le Centre d'examen de santé (CES).

Partenaire privilégié de la CPAM, le service social de la Carsat est spécialisé en santé. Ses équipes accompagnent et conseillent les assurés en situation de fragilité dans leur vie quotidienne et/ou professionnelle.

Le CES de la CPAM du Rhône offre quant à lui, un examen de prévention en santé (EPS) gra-

tuit à tous les assurés du régime général de plus de 16 ans.

« En intégrant le site du Grand Parilly aux côtés du service social de la Carsat et du CES, la CPAM du Rhône reste au plus proche des populations fragiles afin de garantir à tous, un égal accès aux soins », souligne Sara Hussenbous, chargée de communication de la CPAM.

De notre correspondant
Carlos SOTO

Caisse primaire d'assurance maladie, agence de Vénissieux 24 rue Simone-Veil (Grand-Parilly) Ouverte du lundi au jeudi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures et le vendredi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.